

POUR UNE ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE EN BELGIQUE (*)

par

le Phⁿ A. GUISLAIN.

DES ORIGINES AU XII^e SIÈCLE

C'est un phénomène commun chez les enfants, chez les malades et chez les peuples primitifs, que cette recherche angoissée d'un secours d'ordre surnaturel.

CASTIGLIONI. *Histoire de la Médecine.*

A l'aube des temps, l'homme qui vivait, tremblant et peureux au fond de sa caverne, connut-il la maladie? Il en ignorait certes la cause et la signification et, pour lui, elle était comme la mort, la manifestation d'êtres invisibles, de forces occultes, au même titre que les phénomènes naturels comme la pluie, les orages, les tremblements de terre.

Peut-être, dans son cerveau inculte, germa-t-il un jour cette idée encore obscure de la présence du bien à côté du mal, dans cette nature ingrate et hostile qui l'entourait. Il parvint à force d'expériences à trouver de quoi arrêter le sang d'une blessure en y appliquant telle feuille plutôt qu'une autre, de quoi soulager une douleur en mâchant telle herbe, en absorbant le jus bouilli d'une racine déterminée. Peut-être éprouva-t-il parfois à ses dépens, les effets narcotiques ou toxiques d'un suc végétal.

C'est ainsi, sans doute, qu'est née la notion empirique de la vertu curative des plantes. Et cette découverte fut vite exploitée par des êtres relativement plus intelligents qui transmirent leurs secrets à leurs descendants ou encore à un petit nombre d'initiés. Ainsi naissent les sorciers et les guérisseurs prenant sur leurs semblables un ascendant autoritaire, grâce à des connaissances qui passent pour surnaturelles.

Dès lors, il devenait logique de renforcer encore ce pouvoir par des prières, des incantations, des sacrifices, déterminés par un certain rituel en l'honneur de divinités, inventées pour expliquer ce que le commun des mortels ne comprenait pas.

Il s'est formé ainsi, une caste privilégiée de prêtres consacrés à un culte déterminé, exprimant l'antique conception naturaliste d'après laquelle tout est harmonie et équilibre, c'est-à-dire que tous les êtres, animaux, végétaux, minéraux, participent au courant universel, joignant la pratique

(*) Suite à l'*Avant-Propos* publié dans notre n° 9-10, septembre-octobre 1957, p. 431.

religieuse à l'art de guérir et jouant un rôle des plus importants à la tête de toutes les sociétés primitives.

N'est-ce pas cet état social que nous trouvons en Gaule, bien des siècles avant la conquête romaine?

Les Druides forment la classe sacerdotale au pouvoir. Ils se rencontrent parmi les jeunes gens des grandes familles, subissent un noviciat très long, mais jouissent de nombreux privilèges, n'étant pas astreints au service des armes et ne payant pas d'impôts.

Chaque année, au solstice d'été, les Druides se réunissent dans un lieu consacré, considéré comme le centre de la Gaule, sous la présidence de grands prêtres, nommés à vie. Des sacrifices solennels sont offerts aux dieux, les Druides servant d'intermédiaires entre ceux-ci et les hommes. Rarement, les sacrifices sont humains (condamnés, prisonniers), presque toujours, on immole des animaux.

L'initiation de la jeunesse noble par les Druides est mal connue, faute de textes écrits. On peut admettre que cette éducation comprenait toutes les branches du savoir, c'est-à-dire, les connaissances philosophiques et morales, l'enseignement de l'astronomie et des sciences naturelles.

Pour les Gaulois, grande était l'importance du surnaturel, attestée par le grand nombre de divinités protectrices locales et régionales. Le culte des eaux semble être le plus ancien. Dès l'époque de la pierre polie, les sources contenant des sels et des gaz naturels aux vertus thérapeutiques, sont l'objet de la dévotion populaire. Des génies des eaux, souvent par groupe de deux, protègent ces eaux guérisseuses. Les malades y apportent directement leurs offrandes ou indirectement par personne interposée, une statuette à leur image, ce qui constitue un rite de substitution.

Le culte des pierres fut également florissant. On attribuait à certaines « pierres », comme le corail, des vertus prophylactiques. Mais, comme ce produit naturel était rare, on le remplaça par un produit artificiel, de couleur identique, l'émail, qui orna les bijoux, les armes, les boucliers, les casques, et qui avait le caractère d'un talisman, d'un porte-bonheur, ainsi d'ailleurs que certains signes géométriques, employés comme motifs décoratifs, tel le swastika ou croix gammée, simplification de la roue, symbole du soleil et manifestation du culte solaire.

Le culte des eaux guérisseuses, des pierres préservatrices des maux, s'étendit alors aux forêts, aux arbres et aux plantes curatives. Les Druides seuls en connaissaient le secret et, pour en confirmer le caractère divin, accompagnaient leur cueillette d'un rite magique bien déterminé.

Ainsi, les Druides récoltaient les simples en général, et le gui en particulier, au début du mois lunaire, après avoir revêtu une robe blanche, à jeun de préférence, de la main gauche, en évitant le contact du fer et de la terre.

Le gui, panacée de l'époque, était surtout utilisé contre la stérilité, pour résoudre les tumeurs, contre l'épilepsie. Il passait pour un excellent antidote des poisons. Mais le gui n'était pas la seule plante médicinale utilisée par les Druides. Ils connaissaient entre autres : le sélage, *lycopodium*

selago, efficace contre tous les accidents épileptiques; le *samolus aquaticus* ou mouron d'eau, antiscorbutique et vulnéraire; la bétouine, stimulante, purgative et sialalogue; la petite centaurée, tonique, fébrifuge et vermifuge; l'anémone pulsatille, la verveine, la sauge, la primevère, le trèfle, la jusquiame.

Les Gaulois possédaient en outre une connaissance approfondie des poisons : poisons de flèches servant pour la chasse, à base d'ellébore; poisons de suicide, à base d'if, décrits par Pline.

Certes, l'état social de la Gaule, immense territoire au pouvoir central inexistant, aux peuplades dispersées, en luttes continuelles, est-il alors, celui de tout peuple primitif, sans contact encore avec une civilisation supérieure.

Et ces premiers contacts, échanges commerciaux avec le monde méditerranéen par la vallée du Rhône et Marseille, colonie grecque, en suivant la Saône et le bassin de la Seine, n'apparaîtront régulièrement de façon suivie qu'à partir du III^e siècle avant J. C., introduisant par la même occasion l'alphabet et l'écriture grecs.

Mais déjà, bien avant cette époque, d'antiques civilisations avaient brillé et répandu leur lumière dans le monde.

* * *

Les hommes disparaissent, accumulant sans cesse les matériaux d'une civilisation qui naît, évolue, puis disparaît à son tour, anéantie, transformée ou assimilée par une autre. Ainsi, d'Est en Ouest, au cours des millénaires, progresse lentement l'humanité.

Nous ne disposons pas de documents suffisants pour nous faire une idée exacte de la pratique de l'art de guérir dans les anciennes civilisations chinoise, hindoue, assyrienne, chaldéenne ou égyptienne. Nous savons seulement que la médecine y était pratiquée par des prêtres dans les temples.

C'est la Grèce, vers le cinquième siècle avant notre ère, qui va réaliser l'unité spirituelle du monde méditerranéen, comme Rome plus tard va en réaliser l'unité politique. Il n'y a là rien d'étonnant si l'on considère l'aspect géographique du bassin méditerranéen : même climat, même genre de vie, mêmes couleurs, mêmes resserrements des bandes littorales entre des montagnes, des régions désertiques ou des forêts nécessitant un même attrait vers la mer, développant le goût de la navigation, du commerce et des colonies.

A cette époque, la maladie est toujours considérée comme une punition des dieux et les malades se confient tout naturellement aux gardiens des temples élevés en leur honneur. Les Asclépiades, considérés comme les successeurs d'Asclépios, le dieu de la médecine, sont des initiés, appartenant à des confréries secrètes. Ils s'entourent d'un cérémonial rituel pour s'assurer la possession des plantes, en réalité pour influencer la foule, cérémonial accompagné nécessairement de sacrifices pour s'attirer la bienveillance des divinités. Ils interprètent les songes provoqués des malades, pour les sou-

mettre ensuite à de véritables cures, comprenant des séances de bain, des purgations suivies de diète. Ainsi, dans le temple d'Epidaure, s'opèrent des guérisons miraculeuses, attestées sur le marbre et par les nombreux ex-voto offerts en remerciements.

L'enseignement de ces prêtres d'Asclépios est fortement influencé par les mystères d'Eleusis qui révèlent le secret de la vie et de la mort, célébrant l'union perpétuelle du ciel et de la terre par le symbole de la végétation.

C'est alors qu'Hippocrate va jouer un rôle de réformateur, en faisant sortir la médecine du temple. L'étude de l'homme est liée à celle de l'univers et le médecin doit voyager, étudier par lui-même tous les cas qui se présentent en procédant par observation directe. Hippocrate connaissant toutes les difficultés de son art, s'élevait avec force contre les charlatans. Il avait un perpétuel souci du soulagement du malade et de sa guérison.

Aussi, l'École de Cos est-elle la première école de médecine rationnelle, basée sur l'observation directe et libérée des pratiques magiques. C'est également vers cette époque, que commença à se développer l'étude des plantes.

Deux siècles plus tard, le centre intellectuel et commercial méditerranéen se déplace d'Athènes à Alexandrie. Les écrits d'Hippocrate y parviennent et des écoles se réclamant de son enseignement se créent dans cette ville nouvelle, vers 320 avant J.C.

Mais les Ecoles d'Alexandrie où l'hellénisme enrichit la civilisation égyptienne, dégénèrent rapidement. Fait assez paradoxal, c'est le développement remarquable des sciences naturelles et de la science des poisons à cette époque, qui va engendrer un art médical décadent, en ouvrant l'ère des complications en toutes choses, origine de la polypharmacie, prônée par une nouvelle secte, dite empirique.

Il suffit pour s'en rendre compte de considérer le médicament composé le plus extraordinaire qui ait jamais existé : la Thériaque de Mithridate, comprenant à l'origine 54 drogues différentes, ayant chacune une action sélective particulière contre un poison déterminé. Cette thériaque eut de nombreuses imitations, toujours plus compliquées. Préparée en grande pompe et sous le contrôle des autorités, reprise dans tous les codex et pharmacopées, elle résista pendant vingt siècles aux progrès de la thérapeutique.

Pendant cette période, l'art de guérir se partagea nettement en trois disciplines parallèles : la diététique, traitant des maladies et des régimes; la pharmaceutique, traitant des médicaments; la chirurgie, œuvrant par le fer et par le feu.

Ces tendances et ces caractéristiques de la médecine d'Alexandrie vont se transmettre telles quelles à Rome, nouveau relais sur la route de l'humanité.

A côté de marchands de drogues ambulants, de parfumeurs qui fabriquent des onguents, il existe dans les villes, aux ordres des médecins, des esclaves ou affranchis, le plus souvent d'origine grecque, chargés de broyer, de piler, de mélanger les simples, parfois aussi de soigner les plaies, de traiter tumeurs et ulcères.

Les Romains utilisèrent des produits minéraux, sels et oxydes métalliques, en collyres notamment. Beaucoup furent retrouvés sur le territoire de la Gaule. Ils se présentent sous la forme de petits pains allongés et rétrécis aux deux extrémités, portant le cachet du fabricant, véritable marque de fabrique, et parfois aussi une inscription sur la nature de leur contenu. Certains de ces collyres furent analysés. On y caractérisa des oxydes de fer, de cuivre, de plomb, des drogues d'origine végétale et animale. Au moment de l'emploi, ils étaient délayés dans un liquide approprié.

On peut supposer que ces collyres, trouvés dans des endroits occupés par les légions romaines, à côté d'instruments de chirurgie les plus divers, étaient l'œuvre de préparateurs spécialisés aux ordres des médecins, chirurgiens ou barbiers qui suivaient l'armée romaine à la conquête de la Gaule.

Et cette conquête qui apporta en Gaule, l'ordre et le système administratif, la langue latine et aussi des dieux nouveaux, fit disparaître progressivement l'influence intellectuelle des Druides, seule et faible opposition à cette colonisation.

La présence des Druides est attestée pour la dernière fois en Bretagne, au V^e siècle.

La romanisation de la Gaule, favorisée par le développement d'un réseau routier remarquable, développa le commerce et l'agriculture et amena la prospérité du pays. Ainsi, la térébenthine de mélèze est exportée de la Gaule vers Rome.

Les Romains exploitèrent de nombreuses stations thermales déjà connues. Mais, elles prirent, sous leur impulsion, une grande extension, et déjà, leurs médecins préconisaient la cure progressive et classique de trois semaines. C'est ainsi que la fontaine de Saint-Gilles, près de Tongres, est mentionnée par Pline, dans son Histoire naturelle : « *Tungri, civitas Galliae, fontem insignem, plurimis bullis stellantem, ferriginei saporis...* (liv. XXXI, chap. VIII).

Il semble également que, de cette époque, date la vogue et le succès de la terre sigillée, argile ocreuse en forme de pastille, considérée longtemps comme remède à tous maux, antidote entrant dans la confection de la thériaque. Retirée à l'origine de l'île de Lemnos, dans un endroit déterminé, une fois par an, avant le lever du soleil, sa récolte était accompagnée de cérémonies religieuses et du sacrifice d'une chèvre, animal consacré à Diane. Aussi chaque pastille était marquée à l'image d'une chèvre, sceau suivi parfois d'inscriptions plus ou moins mystérieuses. Objet de nombreuses imitations et contrefaçons, vu sa rareté et son prix élevé, la terre sigillée ne disparut qu'à la fin du XVIII^e siècle.

Mais à partir de la fin du II^e siècle de notre ère, la décadence de l'Empire romain s'accroît, favorisée par des guerres intestines, des épidémies et autres calamités, par la faiblesse du pouvoir central, la menace des barbares aux frontières. Et ces circonstances provoquent naturellement l'éclosion de sectes mystiques, apportant au peuple un réconfort moral et un soulagement à ses souffrances. Parmi ces religions nouvelles, le christia-

nisme finit par s'imposer, propagé par les soldats dans leurs garnisons en Gaule, en même temps que la langue latine.

Selon les conceptions chrétiennes, la maladie qui ne peut venir de Dieu, est causée par des démons ou divinités inférieures qu'il faut combattre par des conjurations, des exorcismes, des sacrifices volontaires et personnels comme le jeûne, la pénitence, la flagellation.

Les premiers pères de l'Eglise deviennent des médecins de l'âme et du corps. Comme leurs connaissances médicales sont nulles, les remèdes qu'ils préconisent sont la prière, l'imposition des mains, les onctions et, par après, le culte des saints et des reliques, idée de l'émanation et retour aux anciennes traditions païennes. Car, ne pouvant supprimer l'idolâtrie et le polythéisme, profondément ancrés au fond de l'âme humaine, l'Eglise substitue aux divinités grecques et romaines, aux dieux gaulois, des saints chrétiens. C'est ainsi que sainte Lucie présida aux accouchements en remplacement de Junon-Lucine, saint Sébastien s'attribua les vertus d'Apollon, invoqué contre la peste, saint Valentin prit la place d'Hercule et saint Antoine le Grand, celle de Vulcain.

C'est là aussi l'origine des saints anargyres, les SS. Cosme et Damien, patrons de la médecine et de la pharmacie, succédant aux dioscures Castor et Pollux, symbolisant l'amitié, qui avaient eux-mêmes remplacé les dieux gaulois Cernunnos et Smertullos.

Et cette influence chrétienne qui durera tout le moyen âge, marque un retour à la médecine théurgique, une stagnation scientifique. Il n'en aurait pu être autrement, si l'on considère que l'enseignement de l'Eglise est basé uniquement sur l'Ecriture sainte, que toute autre lecture, toute expérience nouvelle est inutile, dangereuse et même interdite. Cette situation est encore en grande partie, celle de l'Islam actuel, où la stricte application du Coran a retardé jusqu'à présent tout progrès scientifique.

Aussi, si la conquête romaine marque pour la Gaule une période de stabilité et de tranquillité d'environ trois siècles, elle est suivie d'un recul de la civilisation dans tous les domaines, accentué encore par les invasions barbares.

Les Francs ne sont pas des administrateurs. Soumis politiquement à l'Eglise, ils laisseront le clergé s'emparer du monopole de l'instruction. Ainsi, l'influence de l'Eglise sur les mœurs et les institutions de tout le moyen âge sera prépondérante, en accord avec les autorités et selon les vœux des conciles.

Néanmoins, le caractère méditerranéen de la civilisation de la Gaule ne disparaîtra qu'à partir des invasions arabes qui ferment la mer et interrompent toute relation avec l'Afrique et l'Orient byzantin. Car, jusqu'alors, les épices et le papyrus venant de Syrie et d'Egypte, arrivent à Marseille, remontent le Rhône jusque Lyon, et de là parviennent à Huy, Maestricht et Duurstede, près d'Utrecht.

Dès le début de l'ère chrétienne, en Orient, terre mystique par excellence, de nombreux ascètes vivaient en ermites dans les déserts d'Égypte et de Syrie.

C'est à saint Pacôme que l'on doit la fondation du premier monastère à Tabenna, en Haute-Égypte, au début du IV^e siècle. Il groupe les cellules de ses disciples qui deviennent des cénobites c'est-à-dire qui vivent en commun (*κοινωνία*); il entoure cette communauté d'une enceinte, le claustrum, origine du cloître.

Déjà, la règle de Saint-Pacôme donne des prescriptions pour les soins à donner aux religieux malades, mais il est probable que les moines accueillaient aussi les malades venant du dehors et que, se déplaçant de couvent en couvent, ils exerçaient occasionnellement la médecine. Les ermites du désert égyptien opéraient des guérisons miraculeuses et recouraient à des pratiques thérapeutiques, telles que massages, onctions à l'huile « bénite ».

En Syrie, saint Ephrem (vers 306-373) fonde un hôpital pour les pauvres, pouvant accueillir 300 malades. L'évêque d'Edesse, Rabulas, mort en 435, développe cette fondation et crée un hôpital pour hommes, dirigé par des moines, un pour femmes dirigé par des sœurs, et une léproserie située hors des murs de la ville. Des institutions similaires existaient en Mésopotamie et en Cappadoce. Saint Théodose, supérieur des cénobites de Palestine, fit construire près de Jérusalem un des plus grands hôpitaux de l'époque.

En Occident, les premiers couvents apparaissent après 360. Saint Martin de Tours crée ceux de Ligugé, vers 360, et de Marmoutier, vers 375; il existe des couvents à Rome et à Milan, vers 380, à Marseille un peu plus tard.

En 529, saint Benoît de Nursie fonde le monastère du Mont-Cassin et rédige la règle de Saint-Benoît qui tend à adapter l'idéal monastique oriental fortement individualiste à l'esprit occidental communautaire. La règle de Saint-Benoît se répand en Italie, puis en Grande-Bretagne, en France et en Espagne (1^{re} moitié du VII^e siècle).

En 550, Cassiodore, homme d'état et érudit romain, chancelier de Théodoric, roi des Ostrogoths, retiré de la vie politique, fonde en Calabre, le monastère de Vivarium. Il rédige vers 560, les « Institutiones divinarum et saecularium litterarum » pour l'enseignement des moines de son couvent et comprenant les sept arts libéraux. La médecine y a sa place dans une partie consacrée au « xenodochium ». Les xénodochies étaient dans l'église primitive des lieux réservés à la réception des étrangers, devenant par la suite des infirmeries annexées aux monastères, au service des voyageurs et des pèlerins se rendant en terre sainte.

Comme la charité chrétienne recommande d'aider son prochain, la règle de Saint-Benoît traite de l'assistance aux malades. « Il faut s'occuper des malades avant toute chose et au-dessus de toute chose. Il faut les servir comme si l'on servait le Christ; n'a-t-il pas dit lui-même : — J'étais malade et vous m'avez visité (Math. XXV, 36). — Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Math. XXV, 40). — De leur côté, les malades doivent se dire qu'on les sert pour l'amour de Dieu. Aussi, ne doivent-ils pas indisposer les

moines par des exigences excessives. Toutefois, il faut supporter avec patience ceux qui sont pénibles, car la récompense en sera d'autant plus grande. L'abbé veillera donc scrupuleusement à ce que les malades ne manquent de rien et qu'aucune négligence n'ait lieu de la part des cellériers ni des infirmiers; car toute faute de ses subordonnés retomberait sur lui. »

C'est donc dans ce monastère de Vivarium, sorte d'académie, que la médecine est pour la première fois enseignée aux moines. Et cet enseignement est basé sur les œuvres de Galien, d'Hippocrate et surtout de Dioscoride. Car la culture des plantes médicinales, l'étude de leurs vertus et de leurs mélanges constituent l'essentiel de la matière médicale de cette époque. Les jardins médicinaux prennent modèle sur ceux de Saint-Benoît d'Aniane, réformateur de la discipline monastique suivant la règle de Saint-Benoît de Nursie, dans l'empire carolingien (vers 750-821). Mais les plantes indigènes remplacent de plus en plus les plantes méditerranéennes, par suite des invasions arabes et de la rupture des relations avec l'Orient. On y cultive au début seize simples : lis, sauge, lunaire, rose, cresson, cumin, fenouil, menthe, fenugrec, sariette, rue, pœuliot, tanaïsie, livêche, haricot, pois, auxquels viennent s'ajouter aurone, citrouille, melon, absinthe, marube, glaïeul, cerfeuil, pavot, sclarée, ache, bétouine, aigremoine, cataire, ambroisie, radis.

Les moines cultivant également la vigne, les vins médicinaux aromatisés prennent tout naturellement de l'importance dans leurs traitements.

C'est au milieu du VII^e siècle que l'Artois, le Hainaut et le Namurois se couvrent de monastères dont l'origine remonte aux missionnaires irlandais, tels saint Colomban et saint Gall, venus au cours de la période mérovingienne. A cette époque, l'Eglise s'est imposée aux Barbares. Elle peut envoyer dans le Nord, des moines chargés d'évangéliser le peuple resté païen. Et la puissance de l'Eglise grandit grâce à l'appui et à la générosité des rois et des grandes familles qui accroissent, par des cessions de territoires, les domaines des abbayes qui s'étendent ainsi considérablement. Le nord de la Gaule devenant sous Charlemagne un lieu de contact où se manifeste un renouveau de commerce et d'échanges, les monastères constituent alors des sortes de relais, à la fois hôtelleries et infirmeries. Et beaucoup de monastères, situés sur les routes de pèlerinage, en communication avec les ports italiens, suivent l'exemple de Vivarium. Ainsi, Murbach, dans les Vosges; Reichenau, sur le lac Constance, en commerce intellectuel avec l'abbaye de Saint-Denis où s'était établi le moine érudit irlandais Dungal (1^{re} moitié du IX^e siècle). La route de la Somme était très fréquentée des moines anglo-saxons.

Les moines recopient des ouvrages médicaux de l'antiquité, traduisant certains du grec en latin, édifient des herbiers illustrés pour identifier les plantes inconnues, y remplaçant peu à peu les plantes méditerranéennes par des plantes indigènes, par l'ajoute de figures supplémentaires, comme dans l'« Herbarius pseudo-Apulei », exécuté au couvent de Saint-Gall au VIII^e siècle.

Plusieurs abbés acquièrent des connaissances médicales sérieuses pour l'époque tels Aldaric († 768), abbé du couvent de Saint-Vaast d'Arras;

Dido († 866), abbé du couvent de Saint-Pierre de Sens; Bertharius († 883) abbé du Mont-Cassin.

Charlemagne d'ailleurs s'intéresse aux plantes médicinales et dans le capitulaire De Villis recommande de cultiver le dictame, la guimauve, la coloquinte, la bardane, la matricaire, la livèche, la rue et la mauve, faisant dresser par son architecte des plans de jardins médicinaux. Des catalogues de plantes ou Hortuli commencent à être rédigés.

Au cours du IX^e siècle, les clercs commencent à étudier les lettres, s'adonnant à la culture intellectuelle et perdant peu à peu leur caractère barbare et ignorant, la Cour impériale leur fournissant des maîtres étrangers. Mais cet essai d'enseignement profane est rapidement monopolisé par le clergé qui en restera seul dépositaire.

Il existe cependant des médecins laïcs, aidés de préparateurs manuels de remèdes, instruits dans les écoles attachées à certains monastères ou dans les écoles juives du Midi de la France, et qui continuent la tradition de la médecine antique.

Mais à partir du milieu du IX^e s., les Normands pillent les bibliothèques et les trésors des couvents, provoquant la dispersion des ordres religieux, le morcellement et l'appropriation de leurs domaines par la noblesse, origine des grands fiefs féodaux.

Les monastères sont en pleine décadence, la discipline fortement relâchée, la règle de Saint-Benoît n'y étant plus appliquée.

Partant de l'abbaye de Cluny, fondée en 910, une réforme de l'Ordre atteindra notre pays, par l'intermédiaire de Gérard de Brogne qui va introduire dans le petit monastère de Brogne près de Namur, la règle bénédictine réformée dans toute sa rigueur.

Cette réforme va susciter un renouveau de ferveur religieuse, favorable à de nombreux pèlerinages comme ceux de Saint-Jacques de Compostelle, sur la route desquels naissent de nouveaux couvents, organisés comme des domaines agricoles autonomes attirant autour d'eux et groupant sous leur protection des serfs affranchis et des petits propriétaires terriens.

Cette organisation va subsister jusqu'à la fin du XII^e siècle, époque de la renaissance des villes, sous l'influence de facteurs économiques et sociaux nouveaux, premiers symptômes d'une réaction contre l'ingérence de l'Eglise dans le domaine temporel.

* * *

Dans les monastères, où des moines copient les anciens ouvrages médicaux, soignent les malades, hébergent les pèlerins de passage, on rencontre un moine-médecin et un moine-apothicaire, les deux fonctions étant parfois cumulées par le même personnage, désigné alors communément sous le nom d'apotecarius. Ce terme semble avoir été appliqué pour la première fois au moine Salomon, en 967.

Ces fonctions sont très appréciées; recherchées, elles donnent droit à certaines prérogatives. L'apotecarius est un personnage important chargé

également de l'administration des domaines conventuels et qui signe les chartes après le prieur et l'abbé.

Si le moine-médecin ordonne des médications, en surveille l'exécution et détient la clef de l'armarium pigmentorium, placée généralement dans la salle réservée aux malades atteints d'affections graves, le pigmentarius ou moine-apothicaire, par contre, s'occupe de l'organisation de cette armoire aux épices, de cette apothèque ou réserve de drogues, et s'il seconde le médecin, il est aidé dans cette tâche par des saigneurs ou tireurs de sang et par des infirmiers, le rituel des couvents ordonnant aux moines cinq saignées générales par an, à des dates déterminées.

Et le moine-apothicaire dispose dans l'infirmierie d'une sorte de laboratoire pour y préparer ses remèdes, infusions, décoctions ou conserves, à l'aide de fourneaux, de bassines ou chaudrons de cuivre. Remèdes d'un usage courant, préparés à l'aide des plantes cultivées dans les jardins, comme le lys, calmant les feux de l'amour, la menthe stomacique, le pouliot qui diminue la masse du sang ou encore le simple haricot employé en cataplasmes.

Mais l'armarium pigmentorium regorge de drogues rares et étrangères ainsi qu'il appert d'un inventaire daté des environs de l'année 900, provenant de l'abbaye de Jumièges. On trouve dans cette « nomina de pigmentis » des épices : poivre, safran, cannelle, gingembre, cumin, girofle; des résines exotiques comme myrrhe, aloès, styrax, bdellium galbanum, résine de lentisque, sang-dragon, baume de la Mecque,...; des drogues précieuses tels ambre, musc, corail, castoreum, camphre... ainsi que quelques produits minéraux : gypse, alun, carbonate de soude, orpiment, soufre, sulfate de cuivre. On y rencontre aussi différentes sortes d'opium, de la casse et de la scille.

Malgré cet arsenal de médicaments, la thérapeutique reste élémentaire, ainsi que l'on peut s'en rendre compte à la lecture de vieux médicinaires ou recueils de recettes médicales, rassemblés dans les monastères, tel ce médicinaire liégeois, manuscrit provenant de l'abbaye Saint-Jacques à Liège, recopié au XIII^e siècle, mais dont l'original est beaucoup plus ancien. On y trouve par exemple ceci :

« Par agrailliers est. Le fonoil maingoit ons por engraillier adès li trop crais, avec vies vin poivre le boit ons. Li ysdroppe ce desenflent, en colires az oez u ens le met ons. » (ce qui veut dire : Pour maigrir. Le fenouil mange-t-on pour amincir et sans cesse, à celui qui est trop gras, avec du vin vieux et du poivre le boit-on. Les hydropiques désenflent grâce à cela; et aussi, en collyre sur les yeux ou dedans, le met-on).

Ou encore :

« Az oreilles ki n'oient mie. Prens trois verges d'aube espine et mes en feu, stoudeir bien, recuis ce ke en isterat, si le melleis avuec miel avuec oile, meteis devens les oreilles. Mes sus le pour de sancdragon. » (Soit : Pour les oreilles qui entendent peu. Prends trois baguettes d'aubépine et mets sur le feu, tord-les bien (pour en extraire tout le jus) et recuis ce qui en sortira,

mélange le avec du miel et avec de l'huile et mets dans les oreilles. Mets dessus de la poudre de sang dragon).

Ces formules sont d'ailleurs souvent complétées par des incantations, des prières liturgiques en latin, des adjurations au Christ, à la Vierge et aux Saints, une série de mots cabalistiques sans suite, intervenant surtout dans le cas de maux de dents, contre la fièvre (réciter le Pater en touchant la tête du fiévreux), pour soulager les douleurs de l'enfantement, contre les hémorrhagies, pour se défendre contre une agression ou chasser l'ennemi, c'est-à-dire le diable, il faut prononcer des mots magiques, tracer certains signes sur le mur, etc...

Car durant tout le moyen âge, la maladie est considérée comme le salaire, la rançon du péché. La guérison n'est possible que si le malade a la foi et s'adresse aux saints pour qu'ils intercèdent en sa faveur. Le choix du saint invoqué est déterminé par l'existence même de ce saint, les maux dont il a souffert, les causes de sa mort, le plus souvent par un simple rapport avec son nom. Ainsi, sainte Lucie, morte égorgée, est invoquée pour les maux de gorge, mais aussi pour les yeux à cause de son nom qui évoque la lumière; de même sainte Claire est invoquée pour les maladies des yeux.

Il en est d'ailleurs de même pour les plantes, les produits animaux et minéraux, la nature marquant tout ce qui est issu d'elle d'un signe particulier qui indique sa destination. Ainsi l'asperge et le fenouil, au feuillage fin comme des cheveux, sont volontiers employés contre les affections du cuir chevelu; l'eufraise, la pâquerette et la rose contre les maladies des yeux à cause de la ressemblance de leur corolle avec l'œil; les vers de terre sont utilisés contre la goutte parce qu'ils se tordent comme les membres déformés par cette affection; l'émeraude et l'onyx sont bons pour les yeux à cause du jeu de leurs couleurs, le cristal de roche à cause de sa transparence. Ces exemples sont innombrables.

Cette thérapeutique fantaisiste s'accorde d'ailleurs avec les écrits charmants mais peu rationnels de certains moines de l'époque, à la fois médecins, apothicaires et poètes. Ainsi, au début du XI^e siècle, au monastère de Fleury, Odon de Meug écrivit en vers et en latin un « De viribus herbarum », sous le nom de Floridus Macer, dans lequel, d'après une traduction française de Rouen parue en 1588, il chante :

« Des herbes les vertus certaines...
 ... et trouve bon commencer à descrire
 Des herbes la première et mère, que les Grecs
 Armoise ont appellée...
 Aucuns ont affermé que quiconque prendra
 De cette herbe d'armoise, avoir il ne pourra
 Nuisance par aucuns enchantemens magiques
 Estre assailly, ni mors de bestes forestiques... »

* * *

Si, au début, la pratique de la médecine dans les monastères se limitait aux soins donnés aux membres de la communauté, puis aux pèlerins de

passage, aux indigents qui demandaient assistance à la porte des couvents, cette œuvre de charité prit bientôt une certaine extension, tous les manants des alentours venant chercher dans les abbayes un réconfort moral et un soulagement à leurs maux.

Les moines s'enhardissant portèrent leurs soins au dehors, ne pouvant toutefois accepter d'honoraires ni quitter le monastère sans l'autorisation du prieur. Quelques moines, médecins éminents, ayant acquis une certaine réputation, furent appelés chez de grands personnages, reçurent des dons en nature, des propriétés leur étant cédées au profit des abbayes. C'est à la suite de ces abus, de ces absences prolongées, de ces négligences des devoirs religieux que les Conciles de Clermont (1130), de Reims (1131), de Latran (1135) interdirent la pratique de la médecine au dehors des couvents, avec bénéfiques matériels.

Les abus continuant, ces interdictions furent répétées à plusieurs reprises. C'est alors que les moines tournèrent la difficulté, ne pouvant plus pratiquer la médecine, ils firent de la pharmacie, chaque ordre possédant bien un petit secret, une spécialité qui sera vendue à prix d'or, pratiques qui vont continuer durant tout l'ancien régime et qui subsistent encore maintenant, malgré tous les édits et arrêtés publiés à ce sujet.

C'est pourquoi des couvents vont se spécialiser dans la culture de certaines plantes en rapport avec ce genre d'activité, les Chartreux cultiveront la radix angelicae, les Bénédictins la radix liquiritae et les Franciscains la rhubarbe.

Ainsi s'achève une période de l'histoire de la pharmacie, très pauvre en documents locaux, bien souvent obscure et décevante en beaucoup de points.

Mais si les abbayes, seuls refuges intellectuels de notre moyen âge occidental, purent dans une certaine mesure conserver quelques bribes de la science antique, celle-ci nous reviendra plus forte, revivifiée au souffle méditerranéen, portée par le grand courant des invasions arabes, à travers l'Orient, l'Afrique du Nord et l'Espagne.

Résumé.

A l'origine de l'aventure humaine, le rôle social le plus important est tenu par des sorciers, joignant à la pratique religieuse l'art de guérir. C'est ainsi que l'on trouve en Gaule, bien avant la conquête romaine, une caste privilégiée, les Druides, à la fois prêtres, guérisseurs, éducateurs, détenant seuls le secret des plantes curatives et la connaissance des poisons végétaux. Les Gaulois, très superstitieux, vouaient un véritable culte aux eaux guérisseuses, aux pierres préservatrices des maux, à certaines plantes comme le gui.

Bien que des contacts réguliers avec le monde méditerranéen existent dès le III^e siècle avant notre ère, ce sont les légions romaines qui apportèrent en Gaule l'héritage recueilli en Grèce des antiques civilisations qui s'étaient succédé au cours de plusieurs millénaires. A cette époque, la pratique de l'art de guérir est bien départagée : la diététique traite des maladies et des régimes ; la pharmacie des médicaments ; la chirurgie œuvre par le fer et par le feu.

Les Romains exploitèrent les eaux thermales, telles celles de Tongres, comme l'atteste Pline. Ils utilisèrent en collyres des sels et oxydes métalliques, importèrent la terre sigillée.

La décadence de l'empire romain va favoriser l'éclosion d'une religion nouvelle, venue d'Orient, substituant aux divinités grecques et romaines, aux vieux dieux gaulois, des saints chrétiens. L'Eglise, de plus en plus influente, monopolisant un enseignement basé uniquement sur l'Écriture sainte, paralysera toute initiative scientifique durant tout le moyen âge.

C'est vers le milieu du VII^e siècle qu'apparaissent sur les routes des pèlerinages, les premiers monastères de notre pays, à la fois hôtelleries et infirmeries. Les moines y cultivent les simples et donnent des soins aux malades selon la règle de saint Benoît. Ils recopient ou traduisent les ouvrages médicaux de l'antiquité. A côté du moine médecin, on y rencontre un moine apothicaire, une armarium pigmentorium remplie de drogues rares et étrangères. Mais la thérapeutique reste élémentaire et les médications préconisées sont complétées par des invocations, des prières, des adjurations, car la maladie est considérée comme la rançon du péché.

Cette médecine conventuelle restera telle jusqu'à la fin du XII^e siècle, époque d'une renaissance économique et sociale.

Samenvatting.

Bij de aanvang van de beschavingsgeschiedenis wordt de gewichtigste rol in de samenleving gespeeld door de tovenaars, die naast het godsdienstig ritueel ook de geneeskunst beoefenden. Zo vindt men in Gallië, lange tijd zelfs vóór de Romeinse overheersing, een bevoorrechte kaste, de Druiden, die tegelijk priesters, medicijnmannen en opvoeders waren, terwijl zij alleen het geheim van de geneeskrachtige kruiden en de plantaardige giftstoffen kenden. De sterk bijgelovige Galliërs wijdden een echte cultus aan de genezende waters, aan de stenen die tegen kwalen behoedden alsook aan bepaalde planten, zoals de marentak.

Ofschoon er reeds vanaf de III^e eeuw vóór onze tijdrekening regelmatig contact bestond met de beschaving rond de Middellandse Zee, toch zijn het in feite de Romeinse legioenen die Gallië deelachtig hebben gemaakt aan het in Griekenland overgeërfd patrimonium van de oude beschavingen welke elkaar over een tijdspanne van ettelijke duizenden jaren hebben opgevolgd.

Rond dat tijdperk was de geneeskundige praktijk reeds in welondercheiden disciplines ingedeeld : de dietetica houdt zich bezig met de ziekten en de leefregels; de pharmaceutica met de geneesmiddelen; de heelkunde omvat het snijden en branden.

De Romeinen exploiteerden de geneeskrachtige bronnen, zoals die van Tongeren, naar blijkt uit het getuigenis van Plinius. Zij verwerkten metaalzouten en -oxyden in collyria en voerden terra sigillata in.

Het verval van het Romeinse Imperium zal de opbloei in de hand werken van een nieuwe godsdienst die afkomstig is uit het Oosten en die de heiligen van het Kristendom in de plaats stelt van de Griekse en Romeinse godheden en van de oude Gallische goden.

De Kerk die steeds meer en meer invloed krijgt en het monopolium heeft van een onderwijs dat uitsluitend gesteund is op de Heilige Schrift, zal gans de Middeleeuwen door elk wetenschappelijk initiatief lam leggen.

Rond het midden van de VII^e eeuw verschijnen langs de wegen van de grote pelgrimstochten de eerste kloosters van ons land die tegelijk dienen tot vreemdelingenverblijf en ziekenhuis. De monniken leggen er zich toe

op de simplicia en verzorgen de zieken volgens de regels van Sint Benedictus. Zij copiëren of vertalen de geneeskundige tractaten uit de Oudheid.

Naast de monnik-geneesheer, treft men er een monnik-apotheker aan benevens een « armarium pigmentorium » gevuld met zeldzame geneeskruiden uit vreemde landen. De therapeutica blijft echter elementair en de aangeprezen medicaties worden aangevuld met aanroepingen, gebeden en bezweringen want de ziekte wordt beschouwd als losgeld voor de zonde.

Deze kloosterlingengeneeskunde zal onveranderd in zwang blijven tot bij het einde van de XII^e eeuw, tijdperk van een economische en sociale heropstanding.

Bibliographie.

- M. BOUVET, Histoire de la pharmacie en France, des origines à nos jours. Paris, 1937.
A. DELATTE, Herbarius. Liège, Paris, 1938.
M. FLORKIN, Les messes des médecins de Liège. Liège, 1954.
E.-H. GUITARD, Manuel d'histoire de la littérature pharmaceutique, Paris, 1942.
Jean HAUST, Médecinaire liégeois du XII^e siècle. Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1941.
H. PIRENNE, Histoire de Belgique, Bruxelles, 1952, T.I.
F. PREVET, Histoire de l'organisation sociale en pharmacie. Paris, 1940.
L. REUTTER DE ROSEMONT, Histoire de la pharmacie à travers les âges. Paris, 1937.
F. STERNON, Quelques aspects de l'art pharmaceutique et du médicament à travers les âges. Liège, 1933.
E. THÉVENOT, Histoire des Gaulois, Paris, 1946.
Journal de Pharmacie d'Anvers, années 1862 et 1864.
Revue Ciba, n° 58, mai 1947, n° 86, nov. 1952.
Revue d'histoire de la pharmacie, n° 149, juin 1956.

